

Lazare Carnot l'encyclopédiste : théologie, morale et politique de la tolérance

Nicole Dhombres

Volume 32, numéro 1-2, printemps 2000

La tolérance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/501267ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/501267ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de littérature, théâtre et cinéma de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dhombres, N. (2000). Lazare Carnot l'encyclopédiste : théologie, morale et politique de la tolérance. *Études littéraires*, 32(1-2), 211–219.
<https://doi.org/10.7202/501267ar>

Résumé de l'article

L'objet de cette étude est d'analyser les origines de l'idée de tolérance chez Lazare Carnot. Elles se trouvent de façon explicite dans la pensée des encyclopédistes, analysée ici à partir de l'article " Tolérance " de l'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert. Cette notion y émerge à trois plans différents de la connaissance, théologie, morale, et politique. Dans la seconde partie de l'étude, on confronte la conception philosophique de Carnot à ses applications pratiques : l'encyclopédiste confronté à l'homme politique, au cours d'une carrière que structure la Révolution française. Le moment privilégié retenu pour cette confrontation est la Terreur. Quand, membre du Comité de salut public de la Convention, se pose à lui et de façon aiguë le problème de la cohabitation entre radicalisme politique et tolérance. Deux notions, celle de " salut public ", et précisément celle de " tolérance " apparaissent alors au-delà des frontières de la tolérance. On montre ici que ces limites ne sont pas imposées par la situation d'urgence révolutionnaire, mais déjà pensées par les encyclopédistes des Lumières.



LAZARE CARNOT L'ENCYCLOPÉDISTE : THÉOLOGIE, MORALE ET POLITIQUE DE LA TOLÉRANCE

Nicole Dhombres

■ Un mot d'explication d'abord sur l'intitulé de cette étude, Carnot l'encyclopédiste, pour dire que né en 1753, l'homme appartient à la seconde génération des Lumières, soit celle de l'*Encyclopédie*. Cette année voit la parution du troisième volume du *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. En 1769-1770, il entre en contact avec d'Alembert, pendant l'année que, jeune provincial bourguignon, il vient passer à la pension Longpré à Paris, pour y préparer le concours de l'École du Génie de Mézières. L'académicien a en effet pour habitude de venir frotter son cerveau à celui des quelque vingt jeunes scientifiques qui fréquentent la pension du Marais. La rencontre sera aussi philosophique puisque cette année-là Carnot découvre l'*Encyclopédie*, qu'il n'a pu lire ni dans la maison paternelle à Nolay ni au petit séminaire d'Autun où il a fait ses Humanités. L'*Encyclopédie*, soit d'abord deux textes : le *Discours préliminaire* de d'Alembert, et le *Système figuré des connaissances humaines* établi par Diderot en préambule.

De Diderot il va retenir la métaphore de l'arbre, l'arbre de la connaissance, soigneusement taillé par rapport à celui de ses prédécesseurs Bacon et Chambers, de façon à éliminer du monde du savoir la plupart de ce que les hommes tiennent pour sacré ; métaphore de l'arbre bienvenue aussi pour exprimer la croissance du savoir à ce tournant de l'histoire intellectuelle, croissance indiquée par la multiplication des branches et des enjambements (J. Dhombres). Du *Discours* de d'Alembert, il retient encore l'autre métaphore, géographique celle-là, et censée traduire la variété du réel : l'ordre encyclopédique, annonce d'Alembert, est « une espèce de mappemonde qui doit montrer les principaux pays, leur position et leur dépendance », tandis que des cartes particulières, beaucoup plus fouillées, permettent de les détailler (d'Alembert).

Sur cette mappemonde et sur ces cartes — les articles de l'*Encyclopédie* —, Carnot exerce son esprit et son jugement, et de sa réflexion sort cette même année 1770 — en quelques mois donc, peut-être même en quelques jours — une autre géographie du savoir qu'il intitule *Idée d'un classement méthodique des sciences ou Aperçu d'un tableau systématique des connaissances humaines*¹. Il a alors dix-sept ans et une belle assurance intellectuelle pour se mesurer à un Diderot et à un d'Alembert. C'est ce texte, où il reprend à son compte l'ordre encyclopédique, qui nous autorise à parler de Carnot « l'encyclopédiste ». D'autre part nous nous sommes aperçus dans notre quête intellectuelle du personnage, sur le long terme de sa vie, que quel que soit le champ, scientifique, philosophique, ou politique de sa réflexion, l'ouvrage de Diderot et de d'Alembert sert de référence de base, à partir de laquelle il élabore sa propre pensée. D'où m'est venue l'idée d'utiliser l'article *Tolérance* de l'*Encyclopédie* pour confronter la pensée de Carnot à celle des Lumières sur le sujet qui nous intéresse ici.

Cet article *Tolérance*, on le trouve au seizième volume, publié en 1765 à Neuchâtel, et sous la signature de Romilly fils ; il couvre six grandes pages de l'imposant format ; c'est, comme tous les articles de l'*Encyclopédie* un peu importants, un véritable fatras ; mais dont émergent pourtant quelques solides points d'appui pour l'analyse de la pensée des Lumières sur ce sujet. D'autant que si l'on cherche la source de Romilly, on la trouve facilement : la matrice dont se nourrit sa pensée, à laquelle d'ailleurs il renvoie en fin de course, est le *Commentaire philosophique* de Pierre Bayle dont le titre complet est *Commentaire philosophique sur les paroles que Luc met dans la bouche du Christ : « Contrains-les d'entrer »* ; texte polémique autant qu'exhaustif, écrit par Pierre Bayle après la révocation de l'Édit de Nantes, et qui ne paraîtra sous le nom de son auteur qu'en 1727, dans ses *Œuvres diverses* éditées à Rotterdam. Entre-temps, bien des articles de son *Dictionnaire* abordent la même obsédante question.

Pour l'étude de la pensée de Carnot, la tâche n'est pas aussi facile, car il n'aborde jamais la question directement — à la manière, par exemple, de Voltaire dans le *Traité de la tolérance*. Mais il l'aborde tout de même dans des poèmes écrits dans la veine didactique, ce que l'on a appelé le « style encyclopédique », tant il vise d'abord à l'expression d'une pensée philosophique ; le style qu'affectionne et que prône le Voltaire des dernières années, qu'affectionne beaucoup moins aujourd'hui l'amateur de poésie en quête d'irrationalité lyrique² ! Quatre de ces poèmes abordent le problème religieux, et évoquent la tolérance : *Harangue de Satan aux grands de son Empire* (L. Carnot, p. 46-53) ; *la Providence* (*ibid.*, p. 33) ; *la Religion* (*ibid.*, p. 35) ; *Ode à la Folie* (*ibid.*, p. 73). S'il est impossible de les dater exactement, il est probable que leur écriture émaille la vie de Carnot, et nous avons là des documents témoignant de la continuité d'une pensée. Je vais y revenir. Mais comme on ne peut jamais dissocier l'aspect spéculatif de l'aspect pratique chez un esprit des Lumières, je passerai dans la deuxième partie de

1 Le tableau et son analyse sont donnés dans Jean G. et Nicole Dhombres, *Lazare Carnot*, ch. 2.

2 Qu'affectionne et que pratique Carnot toute sa vie, puisqu'il écrira des poèmes jusqu'à sa mort.

cette étude, de la pensée à l'action, et je me retrouverai dans le champ historique. Avec comme compagne obligée la question suivante : que devient l'encyclopédiste doublé — ou confronté à lui ? — du politique, plus précisément du révolutionnaire, si tant est que le mot ait ici un sens, en tout cas à l'homme que l'histoire montre en second, puis en premier rôle de la scène politique entre 1791 et 1797 : comme député à l'Assemblée législative en 1791-1792, membre de la Convention de 1792 à 1795, mais surtout l'un des douze du Comité de salut public de la Convention, et, à partir d'août 1793, personnellement chargé de conduire la guerre contre l'Europe. En pleine Terreur donc. Sous le Directoire, l'un des cinq chefs d'État qui composent l'exécutif, de novembre 1795 jusqu'à ce qu'un coup d'État le contraigne à l'exil en Suisse le 4 septembre 1797 ; c'est cette fourchette 1792-1797 qui m'intéresse pour l'homme politique, même si sa carrière se poursuit bien après. C'est dans ces années que j'irai puiser des documents, dans la correspondance officielle ou privée, rapports ou discours, qui abordent la question de la tolérance et permettent une confrontation avec la pensée des encyclopédistes.

Théologie, morale, et politique de la tolérance dans la pensée de Lazare Carnot

Dans l'*Encyclopédie*, la *Tolérance* émerge dans l'ordre de la théologie, de la morale et de la politique. Pour la théologie, c'est dire qu'elle est une composante de la religion, qu'elle en est indissociable. À condition de préciser comme le fait l'article *Théologie* que cette dernière est la science de Dieu et des choses divines « même autant qu'on peut la connaître par la lumière naturelle. » En effet, dans le diagramme de Diderot représentant l'arbre de la connaissance, la théologie n'est plus comme chez Chambers issue du tronc principal. Le tronc, c'est désormais la philosophie, et sur un rameau assez distant, la théologie révélée ; celle-ci n'en est pas moins soumise à la raison comme toute autre connaissance. Contrairement à Bacon, la théologie naturelle est maintenant placée au dessus de la théologie révélée³.

Dans son *Tableau systématique des connaissances humaines*, Lazare Carnot ne lui attribue plus de place du tout. C'est donc en tant que connaissance même que la théologie est déniée. Il est à remarquer que la rédaction du texte correspond à l'époque où il avouera plus tard à son fils avoir perdu la foi. Voilà ce que dit Hippolyte :

Carnot avait conservé de sa première éducation dans la maison paternelle une piété fervente, que les habitudes du collège et du séminaire d'Autun n'avaient pas diminuée. C'est avec de telles dispositions qu'il se vit transporté au milieu d'études positives et de déductions rigoureuses qui plaisaient à son intelligence [...]. Il résolut de soumettre ses croyances religieuses aux épreuves de l'examen [...]. L'étude de la théologie devint pour lui une affaire de conscience ; il y donna le même temps, le même soin qu'à celle des sciences exactes. Ce ne fut qu'au bout de dix-huit mois de lectures et de méditations qu'il trouva ses opinions suffisamment fixées. De ce moment il mit de côté les livres de théologie pour n'y plus revenir (H. Carnot, t. 1, p. 90).

3 L'étude épistémologique du diagramme de Diderot est faite par Robert Darnton (Darnton).

D'où il ne faudrait pas conclure qu'il adopte une attitude laxiste et indifférente à l'égard des questions religieuses. On en jugera par le poème qui s'intitule *la Religion*, central pour notre propos.

Dans l'ordre naturel de la création,
L'homme est par sa raison au faite du système ;
Mais aux dogmes sacrés de la religion,
Il doit de s'élever au-dessus de lui-même.

Des êtres corporels quittant la région,
Son âme reconnaît une essence suprême ;
Et sentant qu'elle en est une émanation
Son immortalité ne peut être un problème.

L'espoir en un Dieu juste est d'un peuple moral
Le trésor le plus pur, le lien social,
La consolation et le frein salutaire.

Mais l'hypocrisie en fait un tissu de noirceurs,
Le superstitieux, l'objet de ses terreurs,
Le fanatique, un monstre inique et sanguinaire (L. Carnot, p. 73).

Qu'est-ce que l'on trouve dans ce poème ?

1) Une conception de la religion qui à la fois se fonde dans les limites de la simple raison, et n'en cherche pas moins à s'émanciper de la domination de l'entendement. Une religion qui ne se veut surtout pas intellectuelle⁴.

2) Sa valeur est liée à son efficacité pratique et morale. La religion est essentiellement un lien social ; la phrase de Cassirer s'applique parfaitement à la conception de Carnot quand il écrit « la vérité de son essence ne se réalise que dans le sentiment et dans l'action » (Cassirer, p. 183).

3) Troisième caractéristique, son unité, son unicité : un seul Dieu, éternellement le même, incarnation de la sagesse et de la justice, une nature une et immuable ; chacun peut se rallier à cette religion, sans distinction de convictions ou de représentations religieuses particulières. Ces trois traits qui dessinent la nouvelle force religieuse dans la vie de Carnot, foncièrement positive, et conforme à la modernité philosophique, on les trouve déjà dessinés dans l'article de Romilly fils. Il n'y a donc pas ici d'originalité de la pensée de Carnot, pas plus qu'il n'y en a dans le support poétique qui la porte.

Le double inversé de cette conception, on le trouve dans l'envoi final du poème : c'est l'intolérance nourrie par l'hypocrisie, le fanatisme, et la superstition. L'intolérance avec sa dimension théologique, morale, et politique.

À l'origine du déisme de Carnot, il y a donc bien, comme pour ses contemporains, une attitude de révolte à l'égard des guerres de religion des siècles passés, une horreur

⁴ Dans un autre de ses poèmes, intitulé *la Providence*, l'anti-intellectualisme est encore plus clairement affiché :

C'est une vérité toute de sentiment

On l'affaiblit toujours par le raisonnement :

L'esprit le plus borné comprend l'Être suprême. (C'est nous qui soulignons).

des massacres, des injustices liés aux divers dogmatismes religieux⁵. *L'Ode à la folie* dénonce le sacrifice des générations, au cours de l'histoire, sur l'autel de l'intolérance. Comme dans l'autre poème intitulé *Harangue de Satan aux grands de son empire* ; mais, ici, Carnot retrouve le ton du persiflage voltairien pour dénoncer les procédures inquisitoriales et les victimes de l'intolérance chrétienne. On y entend le discours d'un Satan se gorgeant de ses prouesses passées mais inquiet du présent, pour tout dire décontenancé de vivre au siècle de la tolérance, et qui décide d'agir :

Illustres compagnons ! Je vous ai convoqués
 Pour vous donner avis des moyens compliqués
 Par lesquels sourdement contre nous l'on conspire
 Et de l'état critique où se trouve l'Empire...

Suivent quelques pages où il dévoile son plan : il y est question de contre-attaque, de stratégie, et voilà que nous glissons de la théologie au politique... ce qui me fournit une transition pour la seconde partie de cette étude où l'on passe également de Carnot théologien à Carnot stratège.

Tolérance et politique, quelques repères historiques

Juillet 1791. C'est par une toute petite porte que Carnot entre en politique. Officier et ingénieur du Génie, il est à ce moment chargé de réparer les écluses de la commune d'Aire dans le Pas-de-Calais. Il décide de s'affilier à la Société des Amis de la Constitution d'Aire, qui réunit les notabilités locales, et dont il devient vite président ; le 9 juillet, il y prononce un discours. Rappelons qu'à cette date on est au lendemain de Varennes, et que l'atmosphère politique est encore empoisonnée par une autre affaire, la condamnation papale de la Constitution civile du clergé. Autant dire qu'il n'y a plus dans la réalité aucun consensus politique (au sens où l'on considérerait qu'il y en a eu un en 1789). Voilà ce que dit Carnot :

c'est en ne tyrannisant personne sur les systèmes politiques que nous prouvons combien le nôtre est favorable à la liberté ; c'est en respectant toutes les opinions religieuses que nous prétendons montrer que notre religion est véritablement cette religion de paix enseignée par Dieu lui-même [...]. Nous croyons que la première condition pour être libre est de laisser les autres libres eux-mêmes et que les véritables amis de la Constitution doivent être sévères pour eux seuls mais indulgents pour tous les autres (J. et N. Dhombres, p. 241).

Ce qu'il faut bien appeler ici tolérance politique, on aurait tort de ne l'apprécier qu'en termes pratiques. Elle a chez Carnot son versant spéculatif, et si l'on cherche sa source intellectuelle, c'est encore chez Romilly qu'on la trouve :

l'homme si grand par son intelligence, est en même temps si borné par ses erreurs et par ses passions, qu'on ne saurait trop lui inspirer pour les autres cette tolérance et ce support dont il a tant besoin pour lui-même, et sans lesquelles on ne verrait sur la terre que troubles et dissensions [...].

5 La lecture de Malebranche et de son *Traité de la nature et de la grâce*, très conforme au sentiment religieux de son père, a pu ancrer Carnot pour sa vie entière dans l'idée d'une religion douce et modérée, animée par un Dieu foncièrement bienfaisant.

Voilà la position de Carnot. Pour lui la tolérance doit s'accomoder des limites de l'intelligence humaine, de même qu'elle doit s'accommoder des limites de la raison, car, comme le dit Romilly, « qui peut donc voir que la raison même qui devrait nous porter à l'indulgence et à l'humanité soit précisément celle qui nous divise avec le plus de fureur ? » Les hommes ont droit à l'erreur, à condition que celle-ci ne s'accompagne d'aucun dogmatisme :

je ne vois pas d'argument plus fort contre l'intolérance que celui-ci : on n'adopte point l'erreur comme l'erreur [...] si un être manque de discernement ou de pénétration, ce n'est pas ce dont il s'agit [...] on n'est pas coupable pour être borné et les erreurs de l'esprit ne peuvent nous être imputées qu'autant que notre cœur y a part.

L'adéquation ici entre Carnot l'encyclopédiste et Carnot homme politique semble parfaite.

Décembre 1792. Carnot est député de la Convention. La monarchie est renversée depuis le 10 août, la République votée le 22 septembre, et comme elle ne fait pas l'unanimité, la Convention décide d'envoyer dans les provinces des commissaires, véritables « missionnaires » de la République. C'est dans ce contexte qu'elle envoie Carnot et deux autres conventionnels en mission dans les Pyrénées, où il reste de septembre à décembre. On se trouve alors en plein raz de marée iconoclaste. Peut-il encore être question de tolérance ? À la fin de cette mission le représentant écrit un rapport officiel⁶. Il y évoque « les démons que la Révolution a engendrés dans son sein » — nomme le premier fanatisme, le second vandalisme — et il a ces mots :

on voit des citoyens de bonne foi qui en sont arrivés au point de considérer l'intolérance et la dureté comme le caractère distinctif du vrai républicain [...] qui s'étudient à devenir farouches, et instruisent leurs enfants à ne juger du degré de patriotisme des autres citoyens que par celui de la terreur qu'ils inspirent.

Si on ne redresse pas la situation, conclut le rapporteur, notamment par un système d'éducation approprié, la France finira par être « une horde de sauvages ». Est clairement affirmée ici l'incompatibilité entre la violence et le républicanisme. L'affirmation surprend compte tenu du contexte événementiel et sous la plume d'un conventionnel ; elle n'est acceptable que si l'on envisage l'encyclopédiste :

de tous les moyens que l'on emploie pour arriver à quelque but, dit Romilly, la violence est assurément le plus inutile et le moins propre à remplir celui qu'on se propose [...] ce n'est pas avec le fer et le feu que vous détruirez des erreurs ou redresserez de faux jugements.

Mars-juillet 1794. Mars. Une vague de déchristianisation déferle sur le pays depuis des mois, entraînant dans son sillage les affaires, la corruption, l'immoralité. Dans le collimateur du tout puissant Robespierre, ceux qu'il juge les responsables, les *ultra* et les *citra* révolutionnaires, autrement dit les Hébertistes et les Dantonistes. Il demande au Comité de salut public leur tête. Que fait Carnot ? Il vote le décret d'arrestation qui envoie à la mort les hébertistes. Sans état d'âme, affirme son fils Hippolyte, indisposé comme il

⁶ *Rapport fait à la Convention nationale par ses commissaires Carnot, Garrau, et Lamarque, envoyés par elle aux frontières des Pyrénées, présenté à la Convention le 12 janvier 1793, s.d.*

l'était « par leurs prédications de licence et d'athéisme » (H. Carnot, t. 1, p. 373)... Attitude surprenante, dont on ne s'attend pas cette fois à trouver la clé explicative dans l'*Encyclopédie*. Et pourtant. Si prégnante est pour Romilly l'idée que la religion est — par essence — le lien social, qu'elle justifie une attitude d'intolérance vis-à-vis de l'athéisme :

Les athées en particulier, dit-il, qui enlèvent aux puissants les seuls freins qui les retiennent et aux faibles leur unique espoir, qui énervent toutes les lois humaines en leur ôtant la force qu'elles tirent d'une sanction divine, qui ne laissent entre le juste et l'injuste qu'une distinction politique et frivole, qui ne voient l'opprobre du crime que dans la peine du criminel, les athées, dis-je, ne doivent pas réclamer la tolérance en leur faveur.

Passage important, car on touche ici les limites pratiques de la notion de tolérance. Il y a donc une frontière, un au-delà de la tolérance, et dans cet au-delà se situe toute l'ambiguïté de la position politique de Carnot. Chacun voit bien que la notion de *Salut public* se situe comme l'athéisme au-delà de cette frontière ; le salut public, c'est-à-dire la formulation et la coloration révolutionnaires de la très ancienne raison d'État. Or Carnot est un membre à part entière du Comité de salut public, c'est-à-dire qu'il accepte d'entériner une politique d'intolérance dans la mesure où elle est de salut public.

Dans cette mesure, mais pas au-delà : c'est ici que se situe le clivage avec Robespierre. C'est un point important à mes yeux. On le voit clairement le 7 mai 1794, à la séance de la Convention où l'Incorruptible vient présenter son décret d'intronisation de l'Être suprême. Rappelons qu'à cette date les séances du Comité de salut public sont remplies des injures et des scènes violentes que se font les deux hommes. Ce jour-là, Carnot est assis dans le fauteuil de président de la Convention, et Robespierre sait bien que l'idée de l'Être suprême s'inscrit dans la philosophie de Carnot. L'idée, certes, mais pas celle d'imposer à la nation un culte, des dogmes, des rites, pas celle de renouer avec l'interpénétration du politique et du religieux. Pour Carnot la proposition de Robespierre ne s'inscrit pas dans les limites d'une politique de salut public, pas plus que dans celle de la tolérance : elle n'est donc pas acceptable. Pas plus acceptable que ne peut l'être une politique d'épuration non justifiée par le salut de l'État. Et c'est précisément quand les premières victoires militaires arrivent en juillet 94, que la coalition ne menace plus l'existence même de la République, que Carnot décide d'abattre ce qui ne lui apparaît plus que comme un fanatisme, une résurgence du plus vieux fanatisme de l'histoire, celui dénoncé dans l'*Ode à la Folie*. L'anecdote au sujet de la prise de Nieuport début juillet est exemplaire de la position des deux hommes. On la trouve racontée par plusieurs sources. Le courrier apporte la nouvelle de cette victoire républicaine au Comité.

- A-t-on massacré la garnison ? demande Robespierre.
- On a tué les émigrés, répond Carnot, le reste est prisonnier ; on ne pouvait passer la garnison au fil de l'épée sans emporter la place d'assaut, ce qui aurait coûté six mille hommes.
- Eh, qu'importe six mille hommes lorsqu'il s'agit d'un principe, aurait répondu Robespierre.

Je ne voudrais pas terminer cette étude sur Thermidor, sur ce moment de tension apocalyptique dans la vie politique du pays, de tension apocalyptique dans la vie de Lazare Carnot. Sa vie s'y est jouée comme à la roulette russe et, le 8 thermidor au soir, il avait pu écrire comme le fait Cambon à son père : « demain, de Robespierre ou de moi, l'un des

deux sera mort » (J. et N. Dhombres, p. 404). Il est du côté de ceux qui gagnent certes, mais ce succès est-il bien celui de la tolérance politique ?

Pour répondre à cette question, il faut sortir du cyclone révolutionnaire et voir ce qui se passe une fois la situation apaisée, quand le pays se retrouve avec un gouvernement normalisé, en ce sens qu'il est issu d'une Constitution et le fruit d'élections libres, ce qui est le cas du Directoire. Après ces six années chaotiques, le temps de la stabilité politique est-il venu ? Carnot le pense, à condition qu'on veuille bien abandonner la grande illusion d'un consensus possible de la nation, nation que les élections de 1795 montrent divisée non seulement en une droite et une gauche, mais l'une et l'autre flanquées d'une extrême droite et d'une extrême gauche, tandis qu'un centre fragile ne peut prétendre servir d'arbitre. Aux yeux de Carnot, la seule solution est celle d'un ralliement aussi large que possible sur la base du respect de la Constitution républicaine, et pour le reste apprendre à vivre ensemble avec des idées différentes sans chercher à convertir les autres à ses propres idées. On aura reconnu ici ce qui fait l'esprit de l'Édit de Nantes.

Or, le 4 septembre 1797, Carnot est décrété d'arrestation par trois de ses collègues, ceux mêmes qui composent le pouvoir exécutif à cinq têtes du Directoire. Son appartement du palais du Luxembourg est encerclé par les soldats, il s'enfuit par une porte dérobée et échappe par miracle à la déportation ou à la mort. L'événement signe, profondément, son échec politique, où je verrais pour ma part celui de la Révolution tout entière, dans son impuissance à concevoir la reconnaissance de l'Autre, en quoi Hannah Arendt voyait l'essence même de la politique (Arendt), dans son impuissance à promouvoir autre chose qu'une mécanique de l'exclusion, précisément celle mise en œuvre non par la France de l'Édit de Nantes, mais par son double inversé, la France de la Révocation.

Références

- ALEMBERT, Jean Le Rond d', *Discours préliminaire de l'Encyclopédie, publié intégralement d'après l'édition de 1763*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin (Vrin-Reprise), 1984 (éd. de F. Picavet).
- ARENDR, Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1972 (trad. de S. Courtine-Denamy).
- CARNOT, Hippolyte, *Mémoires sur Carnot par son fils*, Paris, Charavay — Mantoux — Martin, 1893.
- CARNOT, Lazare, *Opuscules poétiques du Général L.N.M. Carnot*, Paris, 1820.
- CASSIRER, Ernst, *la Philosophie des Lumières*, Paris, Fayard, 1966 (trad. et intro. de P. Quillet).
- DARNTON, Robert, « l'Arbre de la connaissance : la stratégie épistémologique de l'*Encyclopédie* », dans *le Grand Massacre des chats*, Paris, Robert Laffont, 1985, p. 177-194 (trad. de M.-A. Revellat).
- DHOMBRES, Jean G., « la Fin des mathématiques, un thème encyclopédique ? », dans *Sciences, techniques et encyclopédies, Paradigme* (1993), p. 93-145.
- — — et Nicole DHOMBRES, *Lazare Carnot*, Paris, Fayard, 1997.
- RAPPORT FAIT À LA CONVENTION NATIONALE PAR SES COMMISSAIRES CARNOT, GARRAU, ET LAMARQUE, ENVOYÉS PAR ELLE AUX FRONTIÈRES DES PYRÉNÉES, PRÉSENTÉ À LA CONVENTION LE 12 JANVIER 1793, Paris, Imprimerie Nationale, s.d.